

IMPORTANT

PROCÉDURE D'APPROBATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

Le but d'une demande de dérogation est d'obtenir un assouplissement à certaines dispositions du règlement de zonage ou de lotissement municipal.

- Les frais d'une demande sont de 200 \$ et sont payables en argent comptant, par chèque ou par paiement direct lors du dépôt de la demande et sont non remboursables.
- Toute demande est analysée par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Ce comité est formé de sept (7) citoyens, de deux (2) conseillers municipaux et d'une (1) personne ressource. Il étudie les demandes de dérogation aux règlements d'urbanisme et formule des recommandations au conseil municipal.
- Le CCU peut visiter l'immeuble faisant l'objet d'une demande, au besoin.
- **Tout citoyen qui le désire peut se présenter devant le CCU pour expliquer sa demande. Ce comité n'a aucun pouvoir décisionnel et reste impartial lors des représentations.**
- Le conseil municipal, suite à l'étude de la demande et du rapport du CCU relatif à cette dernière, accorde ou refuse partiellement ou complètement la dérogation. De plus, il peut exiger toute condition qu'il juge nécessaire à la dérogation. Cette décision du conseil doit être rendue par résolution et être précédée d'un avis public précisant la date de l'assemblée ou elle sera soumise au conseil.
- Lors de cette assemblée, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il rende sa décision.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour qu'une dérogation puisse être accordée par le Conseil municipal, la demande doit respecter les critères suivants :

- La dérogation ne peut porter que sur les dispositions des règlements de zonage et de lotissement énumérées au règlement sur les dérogations mineures de la Municipalité, autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol.
- Une dérogation aux règlements de zonage et de lotissement doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme;
- La dérogation ne doit pas viser un immeuble situé dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;
- L'application des dispositions des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;
- La dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- Les travaux en cours ou déjà exécutés ont été effectués de bonne foi et ont fait l'objet d'un permis. La dérogation mineure n'est pas un moyen permettant de légaliser toute erreur qui serait faite délibérément ou par mauvaise volonté ;
- La dérogation doit être mineure;
- La demande de dérogation n'est pas un moyen de contourner les règlements de zonage et de lotissement. La demande est une solution de dernier recours puisque toutes les possibilités de modifier le projet afin de le rendre conforme aux règlements en vigueur, ont été examinées;



Formulaire de demande de dérogation mineure

Service d'urbanisme

Date de réception de la demande : _____

Requérant

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	

Propriétaire, si différent du requérant

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____	Téléphone : _____
Courriel : _____	

Immeuble visé

Adresse : _____
Lot (s) : _____
Rang (s) : _____

Information relative à la demande

1. Quelle est la disposition réglementaire que vous ne pouvez respecter?

2. Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez-vous conformer aux dispositions réglementaires?

3. Indiquez la nature de la dérogation demandée :

4. Quel est le préjudice que vous subissez par l'application des dispositions réglementaires?

5. Que se passe-t-il si la dérogation est refusée?

6. Avez-vous étudié toutes les possibilités de modifier votre projet afin de le réaliser sans obtenir de dérogation?

7. Quels seront les impacts de la dérogation sur les propriétés voisines?

Contexte de la demande

1. La demande de dérogation mineure est déposée conjointement à une demande de permis/certificat (travaux non débutés) : oui non
2. Les travaux sont en cours : oui non
- Si oui, quel est le numéro du permis/certificat : _____
3. La construction en cause existe déjà : oui non
- Si oui, quelle est la date de construction? _____
- Quel est le numéro du permis/certificat de la construction? _____

N.B. Si les espaces sont insuffisants pour répondre aux questions, joignez une (des) feuille(s) supplémentaire en annexe.

Document à déposer avec le formulaire :

- Le formulaire de demande de dérogation mineure dûment complété.
- Le paiement des frais reliés à la demande (200 \$)
- Une lettre de procuration signée par le propriétaire permettant au requérant de faire la demande de dérogation mineure en son nom (si le demandeur est une autre personne que le propriétaire)
- Un plan illustrant :
 - La localisation des constructions existantes sur l'immeuble visé;
 - Les distances qui doivent être laissées libres entre les constructions sur l'immeuble visé ou l'espace qui doit être laissé libre entre les constructions et les lignes de terrain et les lignes des rues (ex. : copie du certificat de localisation).
 - Le plan du bâtiment, le cas échéant;
 - Le plan projet de lotissement, le cas échéant.
- Des photos de l'immeuble et des lieux.
- Tout autre document ou information pertinente
- Si la demande de dérogation mineure est préalable à un permis, tous les documents exigés pour la demande du permis.

Des informations additionnelles peuvent être demandées par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) ou le fonctionnaire désigné afin de compléter l'étude et d'avoir une bonne compréhension du dossier.

FAIRE PARVENIR À :

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Service de l'urbanisme
a/s Martine Bélanger
1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci (Québec)
J0T 2A0
Tél : (819) 424-2113 poste 7206
Télécopieur : (819) 424-7347
Courriel : martine.dga@mun-ndm.ca

Déclaration

Par la présente, je soussigné, _____, déclare que les renseignements
(lettres moulées)
fournis ci-dessus sont complets et exacts. Dans le cas où ma demande de dérogation mineure est accordée, je me conformerai à celle-ci et à toute condition y étant rattachée ainsi qu'aux lois et règlements applicables.

Signé à _____ le _____.
(municipalité) (date)

Par : _____
(Requérant)

RÉCEPTION DE LA DEMANDE

(Réservé à l'usage de la municipalité)

Matricule : _____ Numéro de la demande : _____
Encaissement des frais par : _____ Date : _____
Transmise au Comité consultatif d'urbanisme le : _____
Décision du Conseil municipal le : _____
Émission du certificat d'autorisation, le cas échéant le : _____